

Le Canal des Vosges étape 7 de Bains-les-Bains (gare) à Corre



www.lorvelo.fr

Le Canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains (gare) à Corre (confluence avec la Saône)

33 km

Canal des Vosges Et 7 Bains les B à Corre

GRAVEL Le Clerjus → Corre

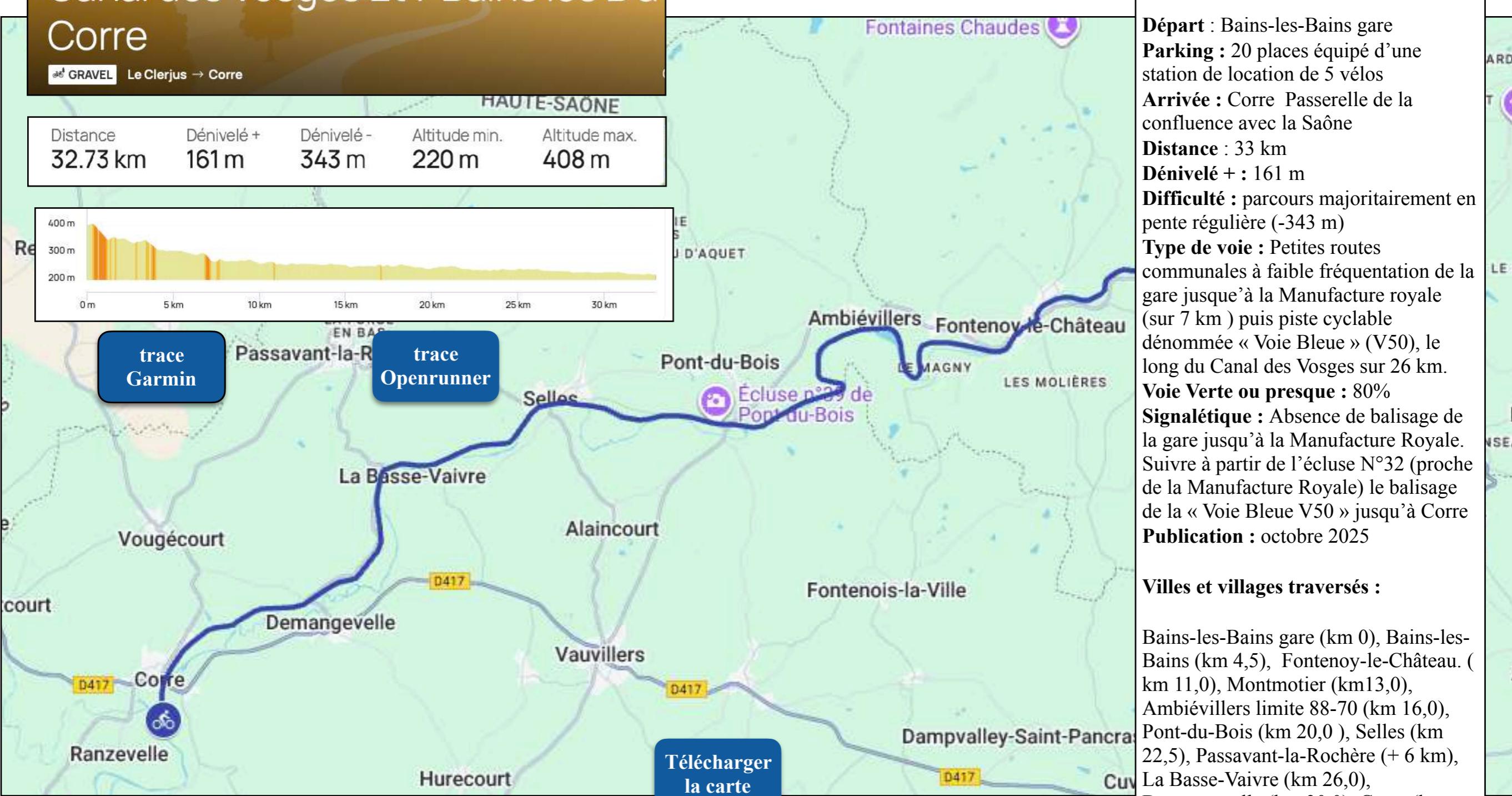
Distance	Dénivelé +	Dénivelé -	Altitude min.	Altitude max.
32.73 km	161 m	343 m	220 m	408 m



trace
Garmin

trace
Openrunner

Télécharger
la carte



Informations générales

Départ : Bains-les-Bains gare

Parking : 20 places équipée d'une station de location de 5 vélos

Arrivée : Corre Passerelle de la confluence avec la Saône

Distance : 33 km

Dénivelé + : 161 m

Difficulté : parcours majoritairement en pente régulière (-343 m)

Type de voie : Petites routes communales à faible fréquentation de la gare jusque'à la Manufacture royale (sur 7 km) puis piste cyclable dénommée « Voie Bleue » (V50), le long du Canal des Vosges sur 26 km.

Voie Verte ou presque : 80%

Signalétique : Absence de balisage de la gare jusqu'à la Manufacture Royale. Suivre à partir de l'écluse N°32 (proche de la Manufacture Royale) le balisage de la « Voie Bleue V50 » jusqu'à Corre

Publication : octobre 2025

Villes et villages traversés :

Bains-les-Bains gare (km 0), Bains-les-Bains (km 4,5), Fontenoy-le-Château. (km 11,0), Montmotier (km13,0), Ambiévillers limite 88-70 (km 16,0), Pont-du-Bois (km 20,0), Selles (km 22,5), Passavant-la-Rochère (+ 6 km), La Basse-Vaivre (km 26,0), Demangevelle (km 30,0), Corre (km 33,0)

Mon avis de cycliste

Cette 7^{ème} et dernière étape est à mon avis la plus riche en sites patrimoniaux, architecturaux et de loisirs comme les thermes et la Manufacture Royale de Bains-les-Bains, le port et le centre historique de Fontenoy-le-Château, la centrale hydroélectrique (qui offre des paysages « de lacs canadiens ») ainsi que le lavoir de Montmotier, le pont tournant de Selle mais surtout la variante de la Voie Verte des Tuileries qui mène aux anciennes tuileries du village de Passavant et à la cristallerie de La Rochère, toujours en activité. A proximité de Corre, la piste cyclable passe devant les anciennes filatures de Demangevelle reconverties en usine de production de bois de chauffage « BF 70 ». Inaugurée en 2022 elle est unique en Europe pour sa capacité à produire des bûches de chauffe en bois densifié.

L'arrivée à Corre marque la fin du Canal des Vosges à l'écluse N°46 située au kilomètre 147 depuis Toul. Nous rejoignons la Saône navigable, distante de 407 km de sa confluence avec le Rhône à Lyon. Cette ville est joignable facilement à vélo grâce aux aménagements cyclables de la Voie Bleue (V 50).

Corre était une cité importante sous l'Antiquité, notamment grâce à son emplacement privilégié sur la Saône. En effet, la source de la Saône à Vioménil n'est qu'à 2 kilomètres de la source de la rivière Madon qui se jette dans la Moselle à proximité de Nancy puis dans le Rhin à Cologne. Corre est donc situé sur l'axe stratégique de liaison entre la Méditerranée et l'Europe du Nord. Très tôt, un port fluvial s'est implanté dans la commune. Aujourd'hui de nombreux plaisanciers européens apprécient deux installations portuaires, très proches l'une de l'autre : le port communal situé sur le canal des Vosges et la Marina située sur la Saône.

Plusieurs restaurants, commerces et gîtes très accueillants, permettent de séjourner dans ce bourg charmant.

Le seul point faible est l'absence de gare SNCF. La plus proche, située à Jussey est fermée depuis 1990. Les trajets en train sont remplacés par un service de bus « MOBIGO » à destination de Vesoul. Cependant des prestations de taxi sont assurées, à Corre, par la compagnie de taxi « Manu » qui permet le transport de vélos jusqu'aux gares SNCF de Vesoul ou Bains-les-Bains.

Notre belle aventure se termine. Nous espérons que nos 7 livrets des 7 étapes du Canal des Vosges à vélo, de gare en gare, le long de ses 147 km et 99 écluses d'origine, vous aura permis de découvrir une belle page de l'histoire de la Région Grand Est (entre Lorraine et Franche-Comté), plus particulièrement de la branche Sud du Canal de l'Est dénommée aujourd'hui Canal des Vosges dont nous célébrons, à notre manière, les 150 ans : la loi de finances fut votée en 1872. Les constructions se sont étalées de 1874 à 1882. L'ouverture à la navigation fut progressive jusqu'en 1889.

Bains-les-Bains, gare Le Clerjus (km 0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km

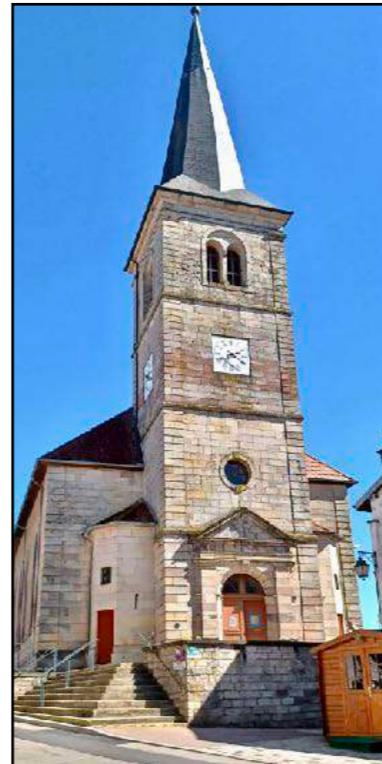


La gare est fermée à la vente des billets.
Présentez-vous au contrôleur pour acheter ou valider votre titre de transport.



Bains-les-Bains, centre-ville . les Thermes (km 4,5)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km

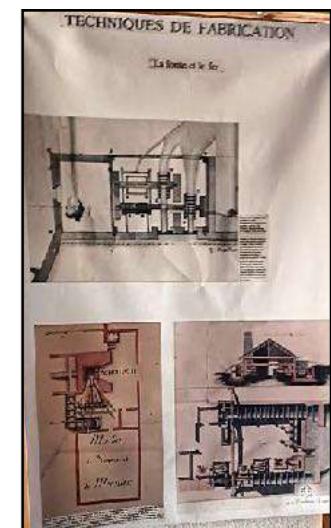


de Bains-les-Bains à La Manufacture Royale

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



L'itinéraire sort de la ville par l'avenue Lieutenant-Colonel Chavre (RD 434) en direction de Fontenoy-le-Château et la Manufacture Royale. Il passe devant une grande place équipée de toilettes et de panneaux d'informations sur les itinéraires de randonnées pédestres et VTT. L'avenue est aménagée d'une bande cyclable sur 500m. Après les dernières maisons bifurquer, sur la droite, par la rue du Chesnois en direction de la Manufacture. Nous passons devant le Château du Chesnois (XIX^eS) dont le nom vient de chêne, à l'orée du bois du Chanot. C'est actuellement un lycée professionnel. Quelques centaines de mètres plus loin nous arrivons en limite du parc de la Manufacture royale que nous longeons, sur 1 km, dans la descente vers le canal. En bas de la propriété bifurquer sur la droite.



La Manufacture Royale de Bains-les-Bains (km 7,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km

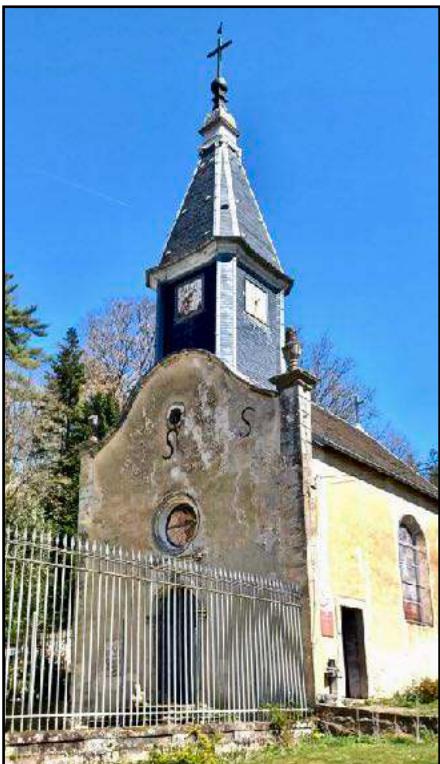


La Manufacture Royale est l'un des plus beaux sites industriels de Lorraine du XVIIIème siècle. Sa visite permet de découvrir :

- Les bâtiments de l'ancienne ferblanterie de 1733 avec Chapelle, logements ouvriers, ateliers de fabrication, étamerie (domaine Monuments Historiques)
- Le Parc et ses arbres remarquables, sa glacière et son canal d'aménée
- Les hébergements touristiques : gîtes et chambres d'hôtes
- Les lieux de tournage de films : série Les Combattantes, Indigènes...
- Une exposition permanente dédiée au patrimoine industriel, métallurgie vosgienne, fer blanc.
- Des visites guidées sont organisées les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois de mars à octobre (renseignements à l'office du tourisme de Bains)

Ce site exceptionnel a vu passer de nombreux personnages célèbres comme Julie Victoire Daubié, première bachelière de France ou Camille de Cavour, fondateur de l'unité italienne.

La visite du parc de la Manufacture permet de découvrir plusieurs essences rares et remarquables comme un hêtre tortillard ou des chênes fastigiés...



**de La Manufacture Royale au port de
Fontenoy-le-Château (km 10,5)**

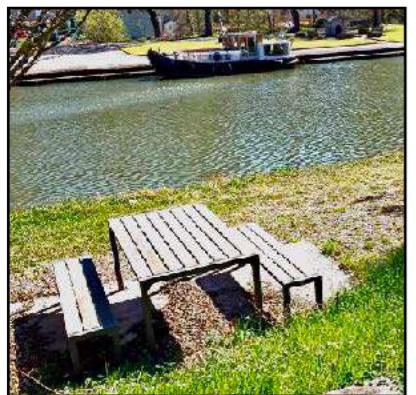
**le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km**



Deux aires de pique-nique sont aménagées : l'une le long de la piste cyclable, l'autre sur le quai du port, mitoyenne d'une aire de jeux pour enfants et de toilettes publiques.

Le port de plaisance est très fréquenté. La base de location de bateaux (sans permis) propose des prestations de balades fluviales à la journée et en location sur plusieurs jours.

Un panneau d'informations locales indique les commerces, services, hébergements et sites patrimoniaux à visiter comme la rue pavée (XVIII^eS), la tour des Lombards (témoin des fortifications érigées au XIV^eS), l'Eglise Saint-Mansuy (XV^eS et XVI^eS), le musée de la Broderie, de la métallurgie et du patrimoine, les ruines du château qui dominent le village notamment le donjon. Il fut édifié au XI^e siècle par les évêques de Toul.

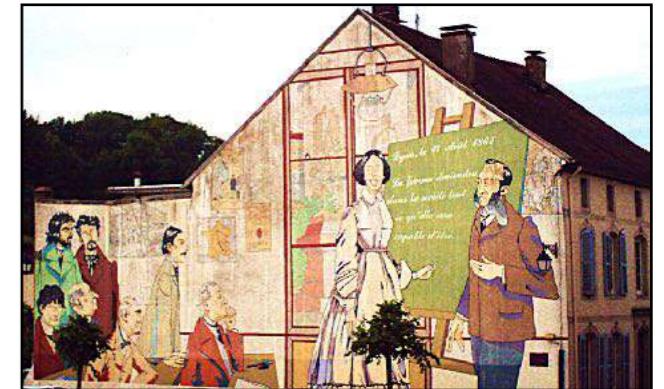


Un panneau d'informations locales communique sur les hébergements, services et sites patrimoniaux de la commune de la Vôge-les-Bains. C'est une commune nouvelle issue du regroupement des trois communes de Bains-les-Bains, Harsault et Hautmougey, le 1er janvier 2017. Son chef-lieu est fixé à Bains-les-Bains.



Fontenoy-le-château ; centre historique (km 11,0)

**le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km**



Fresque murale dédiée à Julie-Victoire Daubié (née en 1824 à Bains-les-Bains ; décédée le 26 août 1874 à Fontenoy-le-Château), journaliste et militante des droits des femmes. Elle fut la première femme française à s'inscrire au baccalauréat à Lyon en 1861 et la première à obtenir le baccalauréat le 17 août 1861. Elle fut également la première licenciée ès Lettres le 28 octobre 1871, à une époque où les cours de la Sorbonne n'étaient pas ouverts aux femmes.

**Fresque Julie-Victoire Daubié
1^{ère} Bachelière de France en 1861**

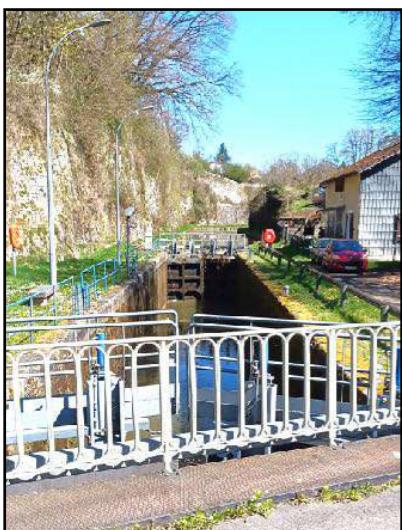
Réalisée en juillet 1997
par Fabienne Abril - Stéphane Bernard - Bertrand Drapier - Raphaël Hadid

Dépliant explicatif disponible dans les commerces et au musée



Fontenoy-le-château (variante par la rue du Canal) (km 11,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



La rue principale, dénommée « Grande Rue », par laquelle passe l'itinéraire balisé V50 a conservé son pavage du XVIII^eS qui lui donne un beau caractère patrimonial. Cependant pour les cyclistes qui circulent avec une remorque ou en famille avec des enfants nous proposons une variante par la rue du canal dont l'enrobé de la chaussée est plus facile à emprunter. En outre, cette variante passe par l'écluse N°35 qui offre un beau panorama sur une portion de canal taillée dans la montagne et, un peu plus loin, sur l'église Saint-Rémy.

Cette variante rejoint l'itinéraire balisé à la sortie du bourg au niveau du pont qui enjambe la rivière Côney et le canal des Vosges, place de l'hôpital



de Fontenoy-le-Château à Montmoutier

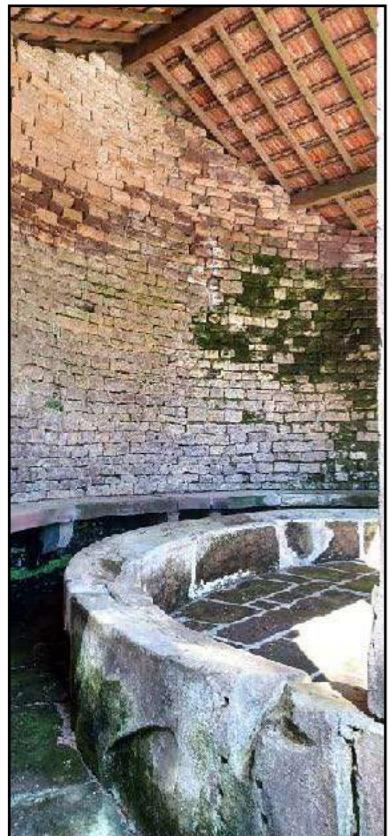
le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



L'écluse N°36 est mitoyenne d'une prise d'eau. Une rigole conduit l'eau de la rivière Côney jusqu'à l'aqueduc sous la digue qui alimente le canal. Cette prise d'eau est équipée d'une passe pour les poissons.

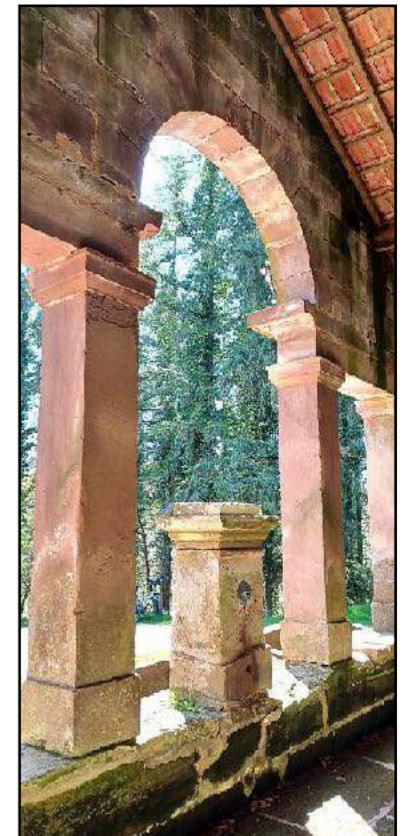
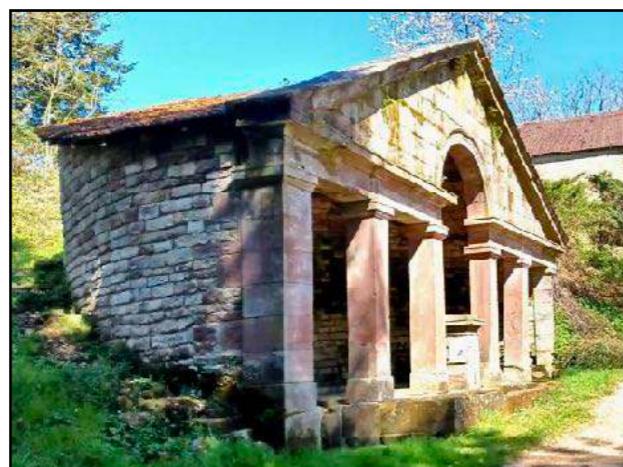
Une aire de pique-nique est aménagée à proximité de l'écluse. De l'autre côté du pont on aperçoit le petit chemin qui conduit au magnifique lavoir de Montmoutier





Sur la droite de l'écluse 36, un chemin de terre carrossable, mène au lavois des Charrières, situé à 150m de la piste cyclable. Son architecture est unique dans les Vosges, par sa forme. Édifié en 1840, c'est un magnifique ouvrage en grès rose qui mérite le détour. Il était alimenté par une source du village et a rempli son office jusqu'à l'arrivée de l'eau courante dans les maisons au siècle suivant. Il était autrefois un point de rassemblement et un lieu d'échange lorsque les femmes venaient y laver le linge.

Il est situé sur une boucle cyclotouristique dénommée « Boucle du patrimoine N°15 Le village authentique » qui part de Fontenoy-le-Château, d'une longueur de 15 km. La fiche descriptive du parcours est disponible sur le site internet de l'office de tourisme d'Epinal.



de Montmotier à Ambiévillers

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Le canal passe en tranchée pour couper un méandre de la rivière Côney puis longe l'étang de retenue du barrage de l'usine hydroélectrique du « Grand Moulin », d'une surface de 5 ha. Pour certains randonneurs, ce tronçon offre des paysages « canadiens ».



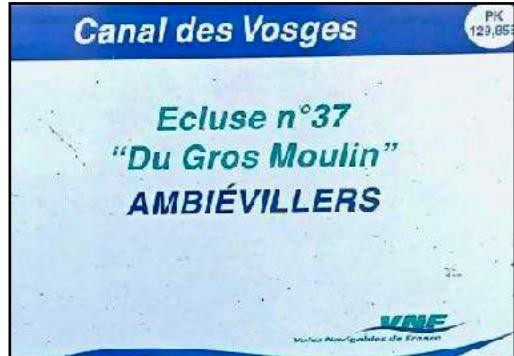
L'écluse N°37 d'Ambiévillers marque :

- La sortie du territoire de la Communauté d'Agglomération d'Epinal et du département des Vosges,
- L'entrée dans le département de la Haute-Saône.

Nous passons donc de la région Lorraine (Grand Est) à la Franche Comté (Bourgogne-Franche-Comté).

Une aire de pique-nique est aménagée devant l'écluse.





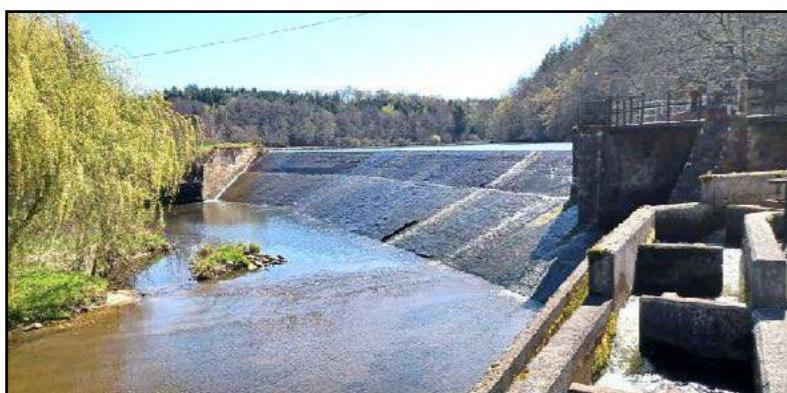
Ambiévillers (km 16,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



A proximité de l'écluse, n'hésitez pas à emprunter, sur la gauche, un petit chemin qui conduit au barrage et à la centrale hydroélectrique du Gros Moulin (300m). Ce barrage (de type barrage poids) est d'une hauteur de 4,90 m et d'une longueur de 55 m. Sa puissance est de 430 Kw. Pour assurer la continuité écologique, la centrale est équipée :

- D'une passe à 19 bassins successifs, pour permettre aux poissons de franchir le barrage à la remontée,
- D'une goulotte de dévalaison, pour franchir le barrage à la descente.





LorVélo

Découvrez la lorraine à vélo



de Ambiévillers à Pont-du-Bois

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km

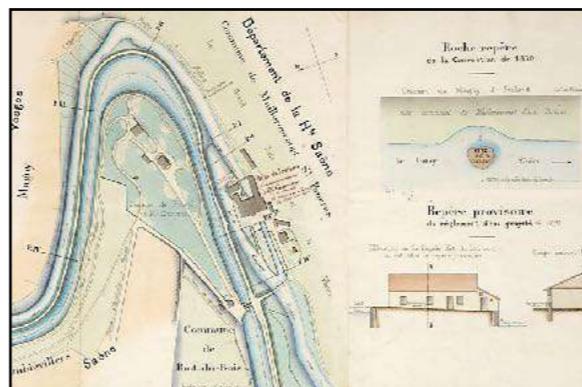


Hameau de Fréland :

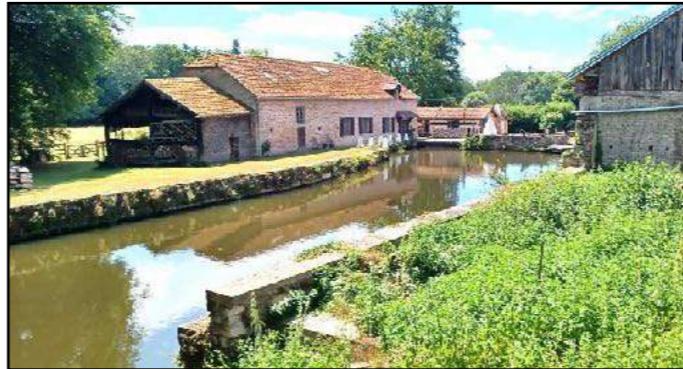
- Sur la droite et l'autre rive du canal : surprenante maison de Maitre
- Sur la gauche, de l'autre côté de la rivière Côney : vestiges de l'usine de transformation des métaux dite forge de Fréland, puis usine de quincaillerie (clouterie), actuellement centrale hydroélectrique.



Plan du site de 1893 faisant apparaître le barrage sur le Côney, les installations hydrauliques, les bâtiments de l'usine et le pont tournant dont on aperçoit toujours l'assise.



Pont-du-Bois (km 20,0)



A l'entrée de Pont-du-Bois, se trouvent, sur la gauche derrière la haie, les installations hydrauliques et les bâtiments de l'ancienne forge, datant de 1562, alimentée par le minerai provenant de Jussey (70). En 1907 les turbines de l'usine seront désormais utilisées pour produire de l'électricité. Exploitée temporairement par EDF de 1946 à 1950 puis abandonnées le site a été racheté en 1973 et produit à nouveau de l'électricité depuis 1980.



Aire de pique-nique et panneau d'informations locales sur les services, commerces, hébergements et sites patrimoniaux ou de loisirs de proximité ; sur l'autre rive du canal et de l'écluse N°39 se trouve la base VNF (Voies Navigables de France)

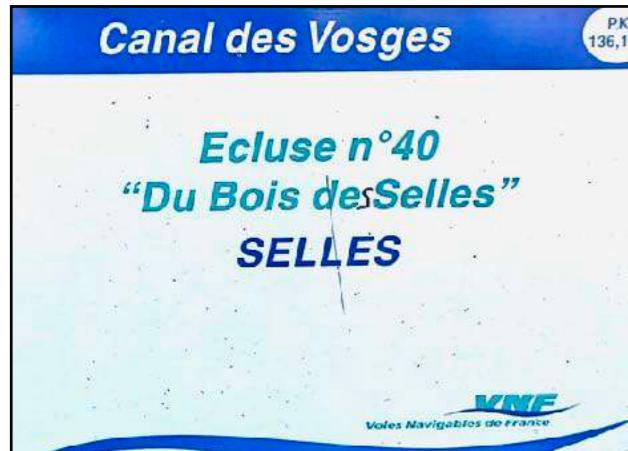


le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



de Pont-du-Bois à Selles

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



L'entretien du canal et des rives est assuré tous les jours par les agents de VNF. Merci de vous garer sur le bas-côté de la piste cyclable quand vous les croisez. En cas d'incident, notamment de chute d'arbre sur la piste cyclable, n'hésitez pas à appeler l'agent de permanence de VNF qui est joignable par les interphones installés à chaque écluse. Merci à tous ces agents qui contribuent à rendre ce parcours, le long du canal, aussi agréable et sécurisé.





A l'approche du village de Selles la vallée de la rivière Côney s'élargie. Selles marque une transition écologique entre les Monts Faucilles des Vosges et les plateaux de Haute-Saône s'élargissant progressivement sur la plaine alluviale de la Saône. La végétation change : Les bois et forêts de résineux, en bordure de piste cyclable, laissent la place aux forêts de feuillus. Les champs de céréales apparaissent, les prairies accueillent des troupeaux de bovins.

Le pont tournant de Selles

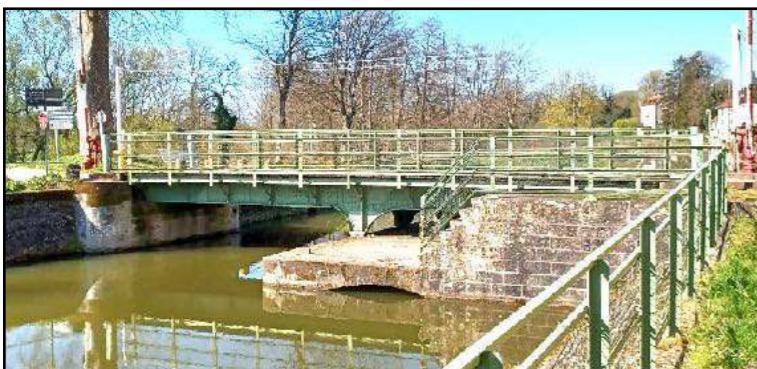
Le pont tournant de Selles, ancien village de bateliers, est un ouvrage d'art construit dans le dernier quart du XIX^e siècle, simultanément au canal de l'Est reliant la Moselle et la Saône (aujourd'hui canal des Vosges).



Afin de permettre la circulation d'une rive à l'autre du canal sans empêcher le passage des embarcations, le pont est doté d'un mécanisme de pivot, actionné manuellement, grâce auquel le tablier effectue une rotation de 90° et vient se placer le long du canal.

Plusieurs fois restauré, le pont est aujourd'hui utilisé de nos jours, principalement par les bateaux de plaisance.

Selles est un ancien village de bateliers, traversé par le canal de l'Est. Sur ce canal, on trouve un pont tournant métallique, réalisé en 1880 lors de la construction du canal, sur lequel passent aussi les voitures : il est classé Monument Historique. Il pivote sur son axe à 90°. Le pont tournant fonctionne manuellement et est encore en activité aujourd'hui. En contre-bas de la piste cyclable, au bord de la rivière Coney, sont aménagés une aire de pique-nique ainsi qu'un lieu de baignade dénommé « Baignade du petit bassin ».



Selles (km 22,5)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Selles est un carrefour d'itinéraires cyclables qui permettent de rejoindre :

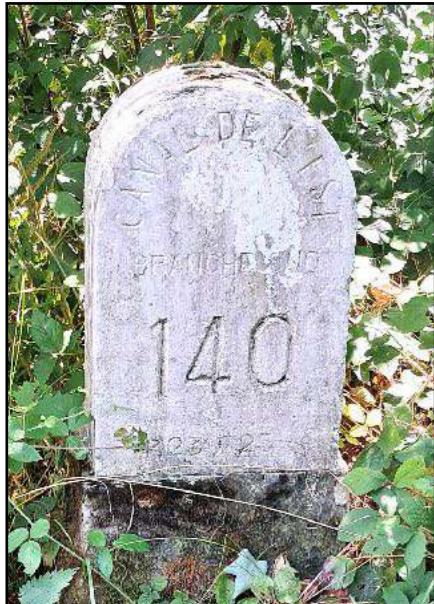
- Soit les très belles voies vertes des Hautes-Vosges par plateau des Milles étangs,
- Soit la vallée du Doubs et l'Eurovélo N°6 par Luxeuil puis Belfort.

C'est également une étape de la boucle des Verrières. D'une longueur de 41 km, cette boucle des Verrières est un itinéraire riche en patrimoine avec tout particulièrement Vauvillers (Cité de caractère en Bourgogne-Franche-Comté), Selles et son pont tournant et bien évidemment la verrerie-cristallerie de Passavant la Rochère. Cette verrerie est la plus ancienne verrerie d'art de France toujours en activité. Cependant, pour visiter la verrerie de Passavant-La Rochère, nous vous recommandons de poursuivre la V50 jusqu'au pont de La Basse Vaivre qui donne accès à la très belle voie verte des Tuilleries. Cette dernière vous conduira jusqu'à Passavant où vous trouverez une route forestière (bitumée) qui permet d'accéder directement à la verrerie sans avoir à emprunter de route départementale (Cf carte de l'AF3V)



de Selles à La Basse Vaire

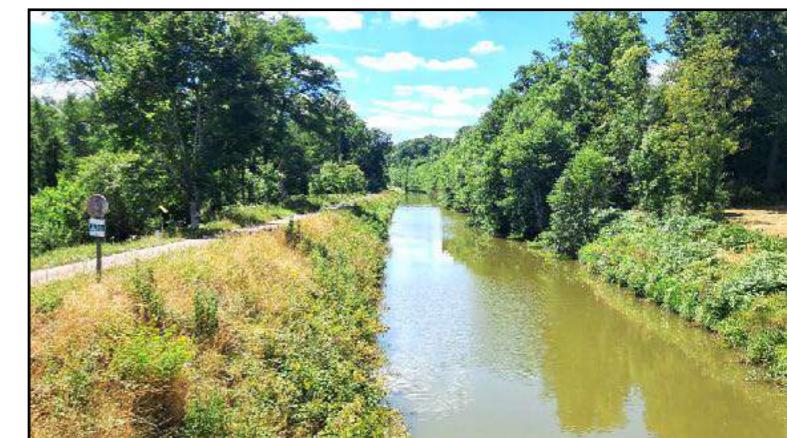
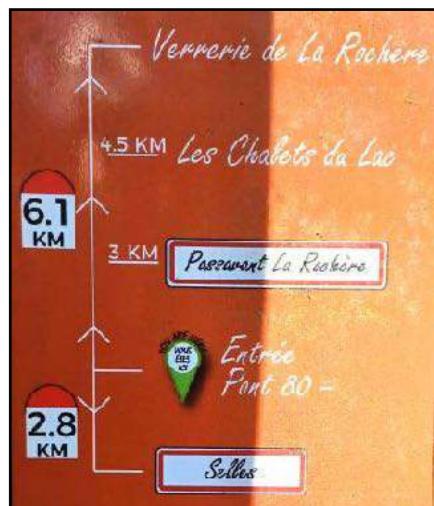
le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Les voies navigables de France, comme les routes nationales ou départementales, sont équipées de bornes kilométriques qui informent les mariniers (comme aujourd'hui les cyclistes) de la distance les séparant du départ du canal.

La borne « 140 » signifie qu'elle est placée à 140 km du point de départ (primitif) du canal situé à Toul. En effet, à l'origine du canal des Vosges, en tant que branche Sud du canal de l'Est (construit il y a 150 ans, entre 1872 et 1882) le point kilométrique 0 se situait à proximité de la cathédrale de Toul, à la jonction de la branche Nord du canal de l'Est et de la Moselle.

Désormais, (depuis les travaux d'aménagement de la Moselle à grand gabarit dans les années 1964, notamment la création de trois grandes écluses entre Toul et l'usine sidérurgique de Neuves-Maisons qui ont remplacé 6 anciennes écluses) le point kilométrique 0 actuel se situe à l'écluse N°47 de Messein.



**La Basse Vaivre (Pont 80 et point de départ
de la Voie Verte des Tuileries)
(km 26,0)**

**le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km**



A 2,8 km de Selles se trouve, sur la droite, la passerelle dénommée « Pont 80 ». Elle permet d'accéder à la très belle voie verte des Tuileries. Très ombragée, elle conduit dans un premier temps jusqu'au village de Passavant (distant de 3 km) où l'on trouvait, dans le passé, 8 tuileries. Elle se prolonge par une route forestière (de 3,1 km) jusqu'à la verrerie de La Rochère en passant par le lac de l'étang neuf où est édifié un équipement hôtelier et de loisirs : Les Chalets du Lac. La voie verte est équipée de panneaux d'interprétation du paysage et du patrimoine.



Variante de la Voie Verte des Tuileries de La Basse Vaivre à Passavant-la-Rochère

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



trace
Openrunner

Télécharger
la carte



La Voie Verte des Tuileries s'achève à l'ancienne gare de Passavant. Le parcours fléché se poursuit par la route départementale RD 7 jusqu'au lac et site « Les Chalets du Lac ». Il se prolonge par la Rue du Bois de la Main jusqu'au bourg de La Rochère et sa verrerie. Cependant nous vous conseillons de rejoindre la verrerie par la route forestière qui est beaucoup moins fréquentée et offre un havre de verdure très agréable en été. A l'extrémité de la voie verte, tourner à droite puis à gauche pour passer à l'arrière de la chapelle Saint-Antoine et emprunter la rue de La Rochère prolongée par le Chemin du bois (3km)



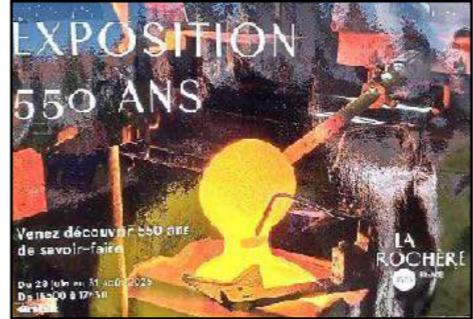
Variante de la Voie Verte des Tuileries jusqu'à la cristallerie de la Rochère (+ 6 km)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



trace
Openrunner

Télécharger
la carte



Depuis 1475, La Rochère perpétue un héritage unique, façonné par des générations de maîtres verriers et souffleurs de verre. 550 ans d'histoire, c'est un voyage à travers le temps, où la tradition et l'innovation ont toujours su se rencontrer pour donner naissance à des créations exceptionnelles. Fondée en pleine Renaissance, La Rochère a traversé les siècles en préservant l'authenticité de son artisanat tout en intégrant des technologies modernes et des collaborations audacieuses avec des designers de renom. Aujourd'hui encore, les ateliers continuent de transformer le verre en objets du quotidien et en pièces d'exception, porteurs d'histoires et de joies au quotidien, témoins d'un patrimoine vivant et en constante évolution. Les visiteurs ont accès à 4 espaces :

- Des ateliers où l'on découvre le métier de Maître Verrier qui effectuent des démonstrations de création d'objets d'art,
- Un musée et un espace d'interprétation de l'histoire de la verrerie,
- Le magasin du hallier, bâtiment du 17ème siècle, abrite la boutique de la verrerie où l'on trouve une sélection des collections de La Rochère pour la décoration, les arts de la table et les bijoux,
- Une galerie d'art,
- À l'extérieur, un jardin japonais.

Un espace éducatif composé de vidéos sur le travail du verre et une exposition sur l'histoire du verre et de la verrerie de La Rochère terminent le parcours muséographique



de La Basse Vaivre à Demangevelle

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



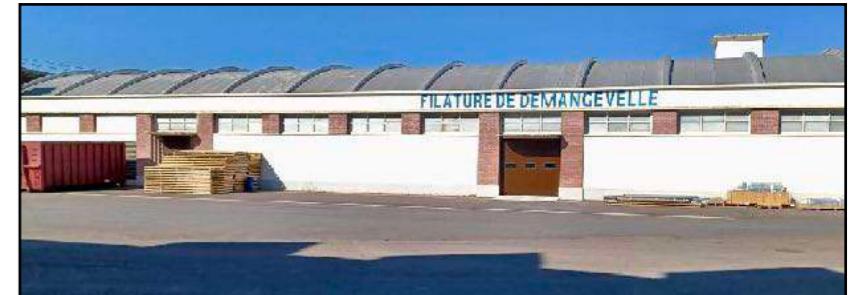
Double pont de pierre sur le Côney et métallique sur le canal des Vosges qui assurent la jonction entre la route départementale RD 7 et le village de La Basse-Vaivre. Il n'est pas accessible depuis la piste cyclable.





Demangevelle (km 30,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Pont sur le canal, au niveau de l'écluse N°44, qui permet la liaison vers une aire de pique-nique, l'usine BF 70 et les anciennes cités ouvrières.



Édifiée en 1911-1913 la filature de Demangevelle produit des filés de coton d'Amérique de qualité supérieure. Pendant la 1ère guerre mondiale elle produit des obus et des carburateurs d'avion. Pendant la seconde guerre mondiale elle sert d'entrepôts aux allemands. Elle fut détruite par un incendie en 1944 puis reconstruite entre 1951 et 1955. La filature cesse ses activités en 2008. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 2003. Les cités ouvrières comprennent : 13 maisons de 4 appartements, 1 salle des fêtes, cantine, crèche, école ménagère.



Située sur l'autre rive du canal on aperçoit la chaufferie biomasse et les installations de l'usine BF 70 (Bois Factory). Cette nouvelle usine fut mise en service en octobre 2020. C'est actuellement une des plus grandes usines de bois de chauffage de France. Intégrée dans le groupe Poujoulat elle produit des biocombustibles, du bois bûche, du bois d'allumage et de la bûche densifiée (écorcée et séchée par la chaleur produite par les écorces qui réduit le taux d'humidité de 65% à 15%). Elle est également spécialisée dans le sciage, le rabotage et le façonnage du bois ainsi que dans les systèmes d'évacuation de fumée métalliques (conduit de cheminée et sortie de toit) pour la maison individuelle, l'habitat collectif, l'industrie, le tertiaire et la production d'énergie.



de Demangevelle à Corre

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km

A proximité de la confluence entre le Canal des Vosges et la Saône se trouvent :

- La dernière borne kilométrique N°147 du canal indiquant la distance depuis Toul,
- La pancarte 407 de la Saône canalisée indiquant la distance séparant la confluence de la Saône avec le Rhône, à Lyon.



A l'entrée du village de Corre une passerelle, sur la droite, donne accès au port communal, à la marina, au centre du village, aux commerces, restaurants et hébergements.

Notre belle aventure, à la découverte du Canal des Vosges, de gare en gare, ne peut malheureusement pas se terminer par un retour en train car l'ancienne gare de Jussey n'est plus fonctionnelle. En 2025, l'entreprise de taxi « Manu » propose des prestations de transport de vélos et cyclistes jusqu'aux gares SNCF les plus proches de Bains-les-Bains ou Vesoul.





LorVélo

Découvrez la lorraine à vélo



L'écluse N°46 marque la fin du canal des Vosges et de notre belle aventure.



Corre (km 33,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Corre (km 33,0)

le canal des Vosges étape 7
de Bains-les-Bains à Corre
33 km



Corre est situé à la confluence de la Saône et du Côney, ce qui lui confère un rôle important dans le flottage depuis l'antiquité. Plusieurs routes romaines s'y croisent. C'est le point à partir duquel le flottage sur la Saône devient possible. De nombreuses fouilles, y compris à l'occasion du percement du canal, ont mis au jour des témoignages d'une occupation gallo-romaine importante. Le port de plaisance de Corre est le point essentiel du tourisme ainsi que du commerce vente et réparation de bateaux. L'agriculture, très importante par le passé, continue d'exister avec ses fermes familiales, la culture et l'élevage engendrant une activité de réparation mécanique. Le bois est travaillé industriellement en scieries et fabriques de meubles. L'église Saint-Maurice a été construite en 1898 dans un style d'inspiration néo-gothique, de même que son clocher à flèche. Elle a toutefois conservé quelques parties plus anciennes, dont un chœur du 13ème siècle et une chapelle du 17ème.

